

Certificat Fédéral de Préparation Athlétique



Total volume horaire : 32 heures

Objectifs

- Mettre en œuvre les contenus de préparation athlétique des jeunes footballeurs amateurs, à chaque niveau d'âge de leur pratique (U9-U11 / U13-15/ U17-U19/ Sénior)

Public concerné

Licencié(e) de la Fédération Française de Football

Pré-requis

Être licencié(e) F.F.F.
Être âgé de 18 ans et plus au moment de l'entrée en formation
Avoir validé les C.F.F. 1, 2 et 3 ou être en formation professionnelle (BEF, BMF)

Programme

L'éducateur, le public et le jeu

- Identifier les ressources athlétiques à développer dans le cadre de l'activité des U9-U11 et U13-U15
- Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté

L'éducateur et l'entraînement

- Maîtriser les différentes parties d'une séance et adapter ses interventions pédagogiques en fonction du procédé d'entraînement utilisé (jeu, situation ou exercice)
- Maîtriser la démarche générale d'enseignement propre à chaque catégorie d'âge en partant du jeu pour aller vers les besoins athlétiques nécessaires à son amélioration

L'éducateur en situation

- Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés
- Maîtriser la démarche pédagogique
- Maîtriser les méthodes d'entraînement inhérentes au traitement de chaque ressource athlétique pour chacune des catégories d'âge : U9-U11, U13-U15, U17-U19, et sénior.

L'éducateur et l'accompagnement

- Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des jeunes joueurs durant l'entraînement et le match.
- Connaître l'organisation des pratiques et proposer des contenus de P.A. adaptés aux besoins des joueurs selon leur catégorie d'âge.

Méthodes et supports

- **Pédagogie de l'action** : Mise en situation pratique, observation, apports théoriques
- **Supports pédagogiques** : vidéos, diaporamas et documentations remises aux stagiaires.

Délivrance d'une attestation de participation à l'issue de la formation.

Pour certifier le C.F.P.A. l'éducateur (trice) devra :

- avoir suivi l'intégralité de la formation de 32 heures.
- s'inscrire (sans limite de temps ni de lieu) à une journée de certification dédiée.
- valider **Épreuve pédagogique** et la **Mise en situation pédagogique**.

. **Épreuve pédagogique** : Le candidat présentera une séquence d'entraînement de 15' (issue d'une séance préparée complètement), suivi d'un entretien de 15' maximum avec le jury). Le candidat recevra son thème de séance ainsi que la catégorie concernée le jour de sa convocation.

. **Mise en situation pédagogique** : Le candidat devra produire un rapport de stage en lien avec sa mise en situation pédagogique. L'épreuve comporte un entretien de 30' maximum (15' maximum de présentation par le candidat suivies d'un entretien de 15' maximum avec le jury).

L'évaluation du rapport de stage s'effectuera sur la base de 2 séances (comprenant une ou plusieurs séquences de P.A.) effectuées par niveau d'âges (U9-U11 / U13-U15 / U17-U19 et Seniors), **soit 6 séances**.

En cas d'échec, le candidat pourra s'inscrire à une nouvelle session de certification sans obligation de participation aux modules de formation.

Pour plus de renseignements, contactez votre ligue ou district

Informations complémentaires